



FICHE-ACTION 1

Sensibiliser les habitants chez eux

• *Descriptif de l'action*

Cette action vise à informer et à mobiliser les habitants aux bonnes pratiques de lutte contre le moustique tigre (*Aedes albopictus*) à travers des visites de jardins (porte-à-porte) dans les quartiers. Les équipes de sensibilisation vont à la rencontre des habitants pour les aider à identifier et éliminer les gîtes larvaires dans leurs espaces privés (jardins, terrasses, balcons). Ces équipes distribuent également des supports pédagogiques et donnent des conseils pratiques sur l'entretien des lieux propices à la prolifération du moustique.



• *Objectifs recherchés*

- **Réduire la prolifération** du moustique-tigre et sa nuisance dans des quartiers ciblés en supprimant un maximum de gîtes larvaires sur les propriétés privées, première source de prolifération de moustiques-tigres.
- **Sensibiliser de manière directe et personnalisée** : conseiller les habitants dans leur quotidien, transmettre des solutions adaptées à leur contexte, les inciter à modifier leurs comportements et à se responsabiliser.
- Préconiser des solutions pratiques durables.
- **Identifier des ambassadeurs potentiels** et créer une dynamique entre les différents acteurs.

• *Actions à déployer (mai à septembre)*

- Ressources humaines** : équipes de sensibilisation (agents municipaux, bénévoles, associations locales, service civique) ; formation préalable des équipes ; 1 technicien pour assurer le suivi (planification des tournées et suivi cartographique)
- Matériel et équipements** :
 - **Prévoir un signe distinctif** (badges d'identification ou vêtements logotypés) pour les agents de sensibilisation.
 - **Prévoir des moustiquaires**, tissus et élastiques adaptés pour les gîtes inamovibles, sinon **utiliser le larvicide biologique** (*Bacillus thuringiensis israelensis*) pour traiter les gîtes ou le **film de surface** (silicone liquide qui recouvre la surface de l'eau et empêche ainsi les larves et les nymphes de respirer et de se développer) lorsque les conditions sont adaptées.
 - **Mettre en place une cartographie** pour le suivi.
- Communication** : **flyers de sensibilisation, supports pédagogiques** (visuel de larve et de gîte).
- Coordination** :
 - **Cartographier** des zones prioritaires à visiter.
 - **Planifier** des tournées de sensibilisation.
 - **Suivre et évaluer** post-intervention (enquête de satisfaction, observation des changements de comportements), si possible.

À savoir

- Visiter au moins 80 % des jardins permet d'obtenir jusqu'à 70 % de réduction de moustique-tigre.
- Pour contrôler globalement l'efficacité, vérifier la réduction du nombre de gîtes larvaires identifiés entre deux visites.